

Réponses aux vœux présentés aux séances de l'Association à Genève

Autor(en): **Sloutz, Louis de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern**

Band (Jahr): **5 (1882-1883)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-321064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Beilage Nr. 5.

Réponses aux vœux présentés aux séances
de l'Association à Genève.

Genève, le 16 Janvier 1883.

Monsieur Théophile Studer,

Président de la Société de géographie, Berne.

Monsieur le Président,

J'ai l'avantage de vous communiquer les réponses aux desiderata qui devaient être transmis à la Société de géographie de Genève par le Vorort, à la suite des communications qui avaient été présentées aux séances de l'Association des Sociétés suisses de géographie. La Société de géographie de Genève s'en est occupée au commencement de la session dans sa séance du 23 décembre dernier qui leur était spécialement réservée, et dont je vous donne ici les décisions extraites du procès-verbal.

M. le Président présente d'abord la proposition de M. le Dr Hotz de Bâle, que des problèmes soient posés aux élèves des écoles par la Société de géographie et que des prix, livres ou médailles, soient décernés à ceux qui auront répondu d'une manière satisfaisante.

La discussion s'engage sur cette question qui arrive à être résolue en ce sens que la Société de géographie de Genève ne juge pas devoir pour le moment s'immiscer dans l'enseignement officiel de la géographie, que néanmoins elle a encouragé l'étude de la géographie en instituant sous son patronage un cours dont elle a chargé M. le Prof. Rosier, et qui réunit plus de 100 élèves.

M. le Président présente ensuite la proposition de M. Amrein de St-Gall relative à l'émigration et à la colonisation :

- 1° que l'Association des Sociétés suisses de géographie, sans entrer en discussion sur les détails d'organisation, exprime son adhésion à l'idée, que la question de la colonisation et de l'émigration suisse mérite d'être examinée sérieusement ;
- 2° que l'Association des Sociétés suisses de géographie prenne l'initiative de cette étude, et qu'elle invite le Vorort de l'année prochaine (St-Gall, qui déjà l'année dernière s'est occupé de la question) à faire les travaux préliminaires, à se

- mettre déjà cette année-ci en relation avec les sociétés qui forment l'association pour échanger leurs idées, et à préparer, s'il le faut pour une séance extraordinaire, un programme contenant la manière de créer une association intelligente, dévouée, et disposant des moyens nécessaires pour organiser une colonisation saine et heureuse pour la patrie et les émigrés ;
- 3° que les Sociétés suisses de géographie faisant partie de l'association traitent de la question dans leurs séances, et qu'elles envoient sans délai au Vorort le résultat de leurs études.

Après une longue discussion, la Société arrive à la conclusion que la Société ne peut se mêler d'émigration ni de colonisation, mais elle pourrait occasionnellement donner des renseignements géographiques à leur sujet ; qu'il a été créé à Genève l'année dernière sous le patronage des Sociétés d'utilité publique et de géographie un bureau de renseignements pour les émigrants, envisageant que c'était la forme la meilleure que la philanthropie pût adopter. Il est décidé d'informer le Vorort de ce fait, en y ajoutant le rapport rédigé alors, et l'adresse du président du bureau, M. Lecomte, qui a été à Berne, et auquel M. le Conseiller fédéral Droz a promis son appui pour le projet qui a toute son approbation.

M. le Président présente encore la proposition suivante de M. Amrein, que l'Association des Sociétés suisses de géographie prenne l'initiative de la création d'un fond alimenté par des contributions **annuelles** fournies par les Sociétés comme Sociétés, ainsi que par des dotations libres. Le fond servirait aussi à développer l'intérêt et le savoir géographiques, soit en proposant des prix sur des travaux de commerce publiés par l'Association des Sociétés de géographie, soit en appuyant des entreprises littéraires.

Les Sociétés de Paris, Londres, Berlin peuvent avoir un fonds spécial analogue à celui dont la création est proposée.

La question après délibération est renvoyée au Bureau pour qu'il la mette à l'étude en vue d'une autre séance.

La séance est levée. —

M. le Secrétaire général de la Société de géographie de Genève, M. de Traz, ayant donné sa démission et ayant quitté notre ville, j'ai eu l'honneur dans la séance du 12 Janvier d'être élu Secrétaire général de notre Société. En vous priant, Monsieur le Président, de vouloir bien reporter sur moi la confiance dont vous avez honoré mon prédécesseur, M. de Traz, je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Louis de Stoutz, Secrétaire général.
